

LEDEVOIR



ZEITGEIST

Les (jeunes) retraités frugaux ou déjouer le système et tout plaquer à 40 ans, la chronique de Josée Blanchette | **B 8**



SUR LA ROUTE ÉLECTORALE DU SUD AMÉRICAIN

Le rêve démocrate du Texas | **A 8**

Ventiler les classes pour contrer le coronavirus

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

La ventilation des espaces publics clos, comme les salles de classe, est-elle l'angle mort des mesures de prévention contre le coronavirus ? Des experts présentent le gouvernement de renforcer les systèmes de ventilation des écoles et des résidences pour personnes âgées, tandis que le Québec semble entrer dans une deuxième vague de contamination.

En l'absence de consensus scientifique sur la transmission du virus par aérosols — des gouttelettes très fines qui restent en suspension dans l'air —, des scientifiques prônent le principe de précaution. Ils recommandent d'ouvrir les fenêtres des salles de classe et d'autres lieux exigus où beaucoup de gens se côtoient, même durant les mois d'hiver, quitte à voir gon-

Ouvrez les fenêtres, même en hiver, disent des experts. Quitte à voir la facture de chauffage exploser.

fler les coûts de chauffage.

L'usage de filtres à air portatifs est aussi conseillé dans les salles de classe sans fenêtres ou sans système de ventilation efficace. La ventilation des espaces publics clos est aussi importante que le port du couvre-visage et la distanciation physique, selon des experts.

« Les scientifiques croient que l'air joue un rôle dans la transmission du virus à l'intérieur. La ventilation est certainement un des facteurs sur lesquels on peut jouer pour diminuer les risques de propagation de la COVID », dit Caroline Duchaine, professeure de microbiologie et titulaire de la Chaire

de recherche du Canada sur les bioaérosols, à l'Université Laval.

« S'il y a des aérosols du virus présents dans la pièce, le fait de changer l'air peut réduire les chances que des gens soient exposés au virus », précise-t-elle.

Les scientifiques s'entendent sur le fait que les gouttelettes émises en toussant, en chantant ou en parlant fort, par exemple, sont un vecteur du coronavirus — par contact direct ou une fois qu'elles ont atterri sur une surface. Il n'y a toutefois pas de consensus sur la transmission par les aérosols. Mais un nombre croissant d'études scientifiques laissent croire que ces microparticules propagent le virus. Surtout dans les lieux clos peu propices à la distanciation et où le port du masque n'est pas obligatoire, comme en classe

VOIR PAGE A 4 : VENTILER

Les Américains rendent hommage à la juge Ginsburg



De nombreux citoyens ont défilé jeudi devant le cercueil de la juge à la Cour suprême Ruth Bader Ginsburg, décédée vendredi. Donald Trump s'est également recueilli jeudi devant sa dépouille, mais le président américain a essuyé des huées et des cris de protestation. Toujours jeudi, plusieurs élus républicains se sont distanciés des propos de M. Trump, qui a refusé la veille de s'engager à un transfert pacifique du pouvoir en cas de victoire de Joe Biden. À LIRE PAGE B 7

LUIS MAGANA ASSOCIATED PRESS

III CORONAVIRUS

Oubliez l'Action de grâce, vous fêterez à Noël, demande Dubé

MYLÈNE CRÊTE
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Si on continue comme ça, on va le frapper, le mur

CHRISTIAN DUBÉ



Le ministre Christian Dubé a invité jeudi les Québécois à annuler leurs activités de l'Action de grâce et tout autre rassemblement au cours des prochaines semaines pour casser la deuxième vague de COVID-19. Le nombre de cas recensés dans la province est en hausse constante depuis plus d'une semaine.

« Est-ce que les gens devraient annuler leurs activités pour l'Action de grâce ? Je pense que c'est une très bonne question, puis je réponds clairement oui, parce que si on annule les activités comme celles-là qui malheureusement font partie de nos traditions, bien, je vous dis, on a peut-être plus de chances d'avoir un beau Noël », a répondu le ministre de la Santé à la question d'une journaliste.

En début de conférence de presse, M. Dubé avait invité les Québécois à limiter leurs contacts sociaux pour éviter la transmission du coronavirus, peu importe la région dans laquelle ils se trouvent.

VOIR PAGE A 2 : NOËL

INDEX

Avis légaux.....**B4**
Décès.....**A4**
Édito.....**A6**
Grille TV.....**B2**
Idées.....**A7**
Météo.....**B6**
Mots croisés.....**B6**
Sports.....**B6**
Sudoku.....**B6**

Q&R

La balance des pouvoirs

Qui de Trudeau ou de Trump a le plus de latitude pour nommer un juge ?

Le professeur Patrick Taillon enseigne le droit constitutionnel à l'Université Laval. Il explique et contextualise les processus américain et canadien de nomination des juges. Propos recueillis par Stéphane Baillargeon.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR



Le président américain doit annoncer demain samedi sa candidate (ce sera une femme) pour remplacer la juge Ruth Bader Ginsburg, disparue il y a une semaine. Êtes-vous surpris par

la bataille épique déjà enclenchée autour de cette nomination ?

Non, non, parce que, dans toutes les grandes démocraties libérales, on assiste à un déplacement de pouvoir très important, depuis des décennies,

VOIR PAGE A 4 : BALANCE

